

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2008

Titres phares

- Le consultant de LAGA auprès du projet PALF (Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage) poursuit, maintient et renforce des contacts avec les différents acteurs de la conservation.
- Interpellation de deux trafiquants originaire de la République Démocratique du Congo (RDC) qui tentaient de vendre un chimpanzé.

Généralités

Dans le souci d'imprégner davantage les autorités en charge de l'application faunique, des rencontres sont maintenues avec ces dernières. Ces contacts permanents visent toujours à implanter les bases du projet aussi bien sur le plan politique, structurel que opérationnel :

1. Politique – rencontre avec les autorités ministérielles, diplomatiques, judiciaires,
2. Structurel – poursuite de la construction des départements d'enquête, opération, juridique et dans une certaine mesure communication.
3. Opérationnel- une opération réussie ce mois.

Investigations

- **15 investigations** ont été menées ce mois dans les 7 arrondissements que compte Brazzaville (Talangai, Ouenze, Mounkali, Poto Poto, Mfilou, Makelekele, Bacongo).
- Après l'affectation d'un enquêteur comme ecogarde à la réserve de LESIO-LOUNA, une nouvelle recrue travaille avec brio.

Opérations

- **1 opération** a été menée ce mois dans l'arrondissement de POTO POTO et a conduit à l'interpellation de **2 trafiquants** originaire de La République Démocratique du Congo.
- Ils ont été appréhendés alors qu'ils tentaient de céder au commerce un chimpanzé de deux ans.
- **1 opération** a été menée ce mois dans l'arrondissement de

Département juridique

- **1 délinquant** se trouve derrière les barreaux ce mois dans le département de Brazzaville.
- **9 cas** ont été suivis par le département juridique ce mois : IKAMA, OYANKE, BITSINOUE, NKASSA, NSTIBA, BABIACA, GUEYE CHEICK, MAKAMBO RICHARD et KIBAMA GUY.
- **7 cas** sont programmés à l'audience ce mois.

Média

- **6 pièces** médiatiques ont été produites et diffusées à travers la radio, la télévision et la presse écrite : 4 à la radio soit 1 en français, 2 en lingala, et 1 en kituba ; 1 à la



IMPUNITÉ ZERO AUTOUR DE LA CRIMINALITÉ FAUNIQUE

télévision en français et 1 à la presse en français.

- Sujet développé sur l'application de la loi faunique : La Direction départementale de l'Economie Forestière de Brazzaville interpelle deux agents de la police ; Auguste KIBOKANI insiste sur la nécessité de protéger la faune sauvage, Deux trafiquants originaires de la République Démocratique du Congo ont été interpellés par les forces de l'ordre pour tentative de commercialisation d'un bébé chimpanzé.
- 6 pièces médiatiques dont 3 en français, 2 en Lingala et 1 en Kituba soit 45% en français, 35% en Lingala et 20% en Kituba.
- Communiqués de presse inclus:

Politiques extérieures

- Réunion avec le responsable du Programme Etat De Droit de l'Union européenne dans l'optique de revenir sur les différents blocages judiciaire et politiques qui handicapent le bon fonctionnement du projet et solliciter son implication dans la recherche des solutions adéquates.
- Discussion avec l'Avocat du Ministère de l'Economie Forestière afin d'attirer à nouveau son attention sur l'importance du suivi soutenu des dossiers liés au contentieux faunique et dont il a la charge.
- Entretien avec le Chef du Bureau National des Accords De Lusaka, le Directeur Général du Ministère de l'Economie Forestière, le Directeur Départemental de l'Economie Forestière de Brazzaville, le Représentant congolais de l'Accord de Lusaka à Nairobi en vue d'insister sur les résultats obtenus par PALF et souligner l'urgence de la signature d'un protocole d'accord entre PALF et le MEF.
- Rencontre avec l'Avocat Général près la Cour Suprême dans le souci de lui présenter le GUIDE JURIDIQUE sur la faune sauvage et demander son appui dans le sens qu'elle puisse faire comprendre à ses collaborateurs à travers cet ouvrage, le contenu et l'application de la loi sur la faune.

Management

- Dans son souci de répliquer le modèle LAGA en terre congolaise, le coordonnateur a entrepris un certain nombre d'activités. Ces dernières se situent à deux niveaux :
 1. Politique- Rencontre avec les autorités ministérielles, diplomatiques et judiciaires
 2. Structurel- Poursuite de la reconstruction des départements d'enquête, opération, juridique et dans une certaine mesure communication.
- Recrutement d'un nouvel enquêteur après l'affectation du précédent comme ecogarde à la réserve de LESIO-LOUNA.

Finance

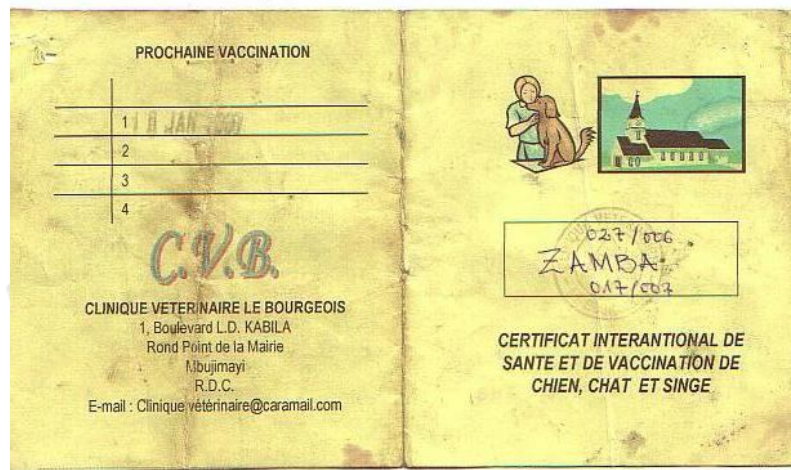
Les dépenses de PALF par ligne budgétaire de Décembre 08

| Montant FCFA | Ligne budgétaire | Détails | Montant USD |
|--------------|---------------------------------|--|-------------|
| 188 350 | Investigations | 15 investigations dans 7 arrondissements | \$369,3 |
| 149 000 | Opérations | 1 opération | \$292,2 |
| 89 550 | Juridique | 9 affaires suivies et 1 délinquant derrière les barreaux | \$175,6 |
| 123 500 | Média | 6 pièces médiatiques | \$242,2 |
| | Relations extérieures | | \$ |
| 159 500 | Management | | \$312,7 |
| | Bureau | | \$ |
| 709 900 | Dépenses Totales de Décembre 08 | | \$1 392,0 |

LA PHOTO DU MOIS



2 trafiquants arrêtés au cours d'une opération dans l'arrondissement de Poto Poto - Brazzaville. Les trafiquants sont arrêtés alors qu'ils essayaient de commercialiser illégalement 1 bébé chimpanzé animal pourtant



**Faux certificat international de vaccination
 utilisé par les trafiquants pour commettre leur
 infraction**

Différentes interventions Zootecniques sur la santé de l'animale

| Date | Description | Conclusion |
|--------------|----------------------------|------------|
| 13 JUIL 2008 | Grippe | ok. |
| 07 MARS 2007 | deparasitage | ok. |
| 17/07/08 | Soin pempul Vernifys | ok. |

CLINIQUE VETERINAIRE LE BOURGEOIS
 MBUJIMAYI

VACCINATION CONTRE LA RAGE

| Date | Vaccin utilisé lot/Bach VIGNETTE | Signature cachet du Vétérinaire |
|--------------|--|---------------------------------------|
| 13 JUIL 2008 | Rabion | [Signature] |
| 07 MARS 2007 | L204985 0208-2009 | [Signature] |
| 17/07/08 | Rabion | [Signature] |
| 4 | L221142 0503-2010 | [Signature] |
| 5 | | [Signature] |

c) Je déclare sur la présente qu'il a vacciné le chien contre la rage et ce dernier a subi avant vaccination un examen clinique et qu'il est en, bonne santé.
 d) RÈGLEMENT:
 -Le certificat doit être visé avant voyage par le vétérinaire.
 -1ère vaccination : celle-ci doit avoir lieu plus de 1 mois et moins de 12 mois avant départ.
 à 1 mois pour le chiot issu de mère non vaccinée
 à 3 mois pour le chiot issu de mère vaccinée.

**Faux certificat de vaccination contre la rage
 utilisé par les trafiquants pour commettre leur
 infraction**